



# Forfait Navigo Améthyste

## Pièces à joindre obligatoirement

**Votre dossier doit être complet, le Département ne fait pas de photocopies**

- 1 photocopie recto-verso du passe NAVIGO mois / semaine
- 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité ou titre de séjour VALIDE
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile **de moins de 3 mois à votre nom** (quittance de loyer, facture d'électricité ou de gaz, impôts) **et pour une première demande**, un justificatif de domicile **de l'année précédente pour attester d'un an de résidence en Essonne (pas de certificat d'hébergement)**.
- Pour le forfait **Navigo Améthyste zones 3 - 5 : un chèque de 25 €** à l'ordre de "la Régie Améthyste"
- Pour le forfait **Navigo Améthyste zones 1 - 5 : un chèque de 120 €** à l'ordre de "la Régie Améthyste"

## Selon votre situation, vous devez joindre :

- Personnes âgées à partir de 65 ans, non imposables ou avec un impôt sur le revenu (IR) inférieur au seuil de recouvrement (61 €)**
  - > 1 copie intégrale du dernier avis d'imposition sur les revenus
  - > ou si vous êtes bénéficiaire de l'Allocation supplémentaire vieillesse (ASV), copie de l'attestation correspondante
- Adultes handicapés bénéficiant ou ayant bénéficié de l'Allocation adulte handicapé (AAH)**
  - > 1 photocopie du dernier décompte de paiement de l'AAH (moins de 3 mois)
  - > ou si vous êtes bénéficiaire actuel d'un titre de transport en tant qu'allocataire de l'AAH, ne plus percevoir celle-ci mais une pension d'invalidité dans la limite du montant de l'AAH, une attestation de versement de la pension d'invalidité
  - > ou si vous êtes bénéficiaire d'une pension d'invalidité de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> catégorie complétée par l'Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), une attestation de versement
  - > ou si vous êtes bénéficiaire de l'Allocation supplémentaire vieillesse (ASV) âgés de 60 ans ou plus, précédemment bénéficiaire de l'AAH ou d'une pension d'invalidité de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> catégorie complétée par l'ASI, une attestation de versement
  - > ou si vous êtes ancien combattant invalide à 100 % uniquement, la carte ou l'attestation correspondante

## Pour transmettre votre dossier

### Sur place



Centre communal d'action sociale  
de votre commune (CCAS)

**ou**  
Conseil départemental  
de l'Essonne

Direction des transports  
et de la mobilité  
Tour Malte - Allée Héraclès  
91000 Évry-Courcouronnes

*Paiement possible en espèces,  
chèques et par carte bancaire  
du lundi au vendredi,  
de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h*

### Par courrier



Centre communal  
d'action sociale de votre  
commune (CCAS)

**ou**  
Conseil départemental  
de l'Essonne

Monsieur le Président  
Direction des transports  
et de la mobilité  
Boulevard de France  
Évry-Courcouronnes  
91012 ÉVRY CEDEX



### Pour tout renseignement

**Numéro Vert : 0 800 40 80 40**

Appel non surtaxé  
depuis un poste fixe  
du lundi au vendredi  
10h-12h / 13h30-15h

**ou**

### Par mail

titretransport@cd-essonne.fr

**En cas de perte, de vol, de détérioration ou de dysfonctionnement de votre passe Navigo :**

Rendez-vous dans la gare la plus proche ou téléphonez au 09 69 39 66 66 (appel non surtaxé depuis un poste fixe).

Toute demande de réédition du passe Navigo est facturée 8 €

